



# L'Ordre de Malte : une force au service du plus faible

*Rencontre privilégiée avec François d'Hausen, délégué départemental de l'Ordre de Malte France. C'est l'occasion de faire le point sur les activités et l'aide apportée par la plus ancienne organisation de charité au monde.*

**T**out le monde connaît la célèbre croix de Malte, les chevaliers, les croisades... Si se rappeler du passé est important, il ne faut pas oublier les missions actuelles de l'Ordre de Malte : lutte contre la pauvreté, la maladie, le handicap et les exclusions. Rappelons que l'Ordre est cofondateur du Samu social. Depuis deux ans, François d'Hausen est à la tête de la délégation de Meurthe-et-Moselle. Il coordonne les différentes actions des bénévoles et sert de relais avec le siège à Paris.



**Des missions plurielles**

L'Ordre de Malte, fondé il y a plus de 900 ans, est une organisation caritative internationale catholique. Il rassemble 12 500 membres et plusieurs dizaines de milliers de bénévoles à travers le monde. « Notre but est simple : secourir et soigner. Si notre organisation est catholique, elle soigne sans distinction de couleur, de peuple, de nationalité ou de religion ». La souffrance se moque de tout cela, l'Ordre de Malte aussi.

« L'Ordre de Malte France développe des programmes d'actions spécifiques auprès des personnes fragilisées par l'exclusion, la maladie, le poly-handicap et les catastrophes ». C'est près de 1 500 lits en France et à l'étranger ! A cela s'ajoute la formation de professionnels [ambulanciers] et de particuliers [premiers secours].

Malte France lutte aussi contre les grandes endémies (paludisme, sida, tuberculose) et la lèpre « Contrairement à ce que l'on croit, poursuit François d'Hausen, cette maladie qui fait des ravages et détruit la dignité de ceux qui en sont atteints, se soigne très

bien. Mais les malades, souvent très pauvres, n'ont pas accès aux traitements ».

Tout cela est possible grâce à la générosité publique : quêtes, dons et legs constituent les sources de financement privilégiées. « Des déductions fiscales existent, c'est important de le savoir » ; nul doute que François d'Hausen, ancien banquier, sait de quoi il parle.



© ETIENNE MARTIN 2011

## Des actions de terrains

A Paris, l'Ordre de Malte possède des péniches d'accueil pour les sans-abris. En hiver, des « maraudes » [rondes dans les rues pour porter assistance aux plus fragiles] et des petits déjeuners sont organisés un peu partout en France... et toujours avec le sourire des bénévoles ! « Dans une société qui se déshumanise, l'attention envers les autres est un bien qu'il faut préserver », souligne le délégué 54 qui poursuit : « l'activité de fonds de notre délégation s'est recentrée depuis peu sur la collecte de petit matériel médical, de lunettes, de radios argentiques, etc. Par ailleurs, nous participons régulièrement aux actions nationales : quêtes pour la Journée Mondiale des Lépreux [fin janvier] et la Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques [mi-mars]. Avis aux volontaires : nous recrutons des quêteurs ! Cela ne prend que quelques heures par an mais permet de contribuer utilement au financement de nos actions en France et à l'étranger.

Nous pouvons aussi intervenir de manière ponctuelle, comme à Chambley l'an dernier lors d'un très grand rassemblement scout, en soutien à d'autres équipes. D'autres projets sont dans les cartons... ».

Lorsque l'on demande à François d'Hausen une conclusion à cet entretien riche et intense, il nous confie simplement : « Nous n'avons pas le monopole de la lutte contre la précarité et la maladie. Nous y mettons simplement notre cœur et notre bonne volonté. C'est peut-être même la recette d'un bénévolat réussi. »

■ Etienne Martin

➤ Pour en savoir plus : Ordre de Malte France, 42 rue des Volontaires 75015 Paris • [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

Pour devenir bénévole en Meurthe-et-Moselle : [fdhausen@gmail.com](mailto:fdhausen@gmail.com)